

FO-DGFIP Savoie vous met en garde sur votre avenir...

Le 9 octobre 2014, la Présidence de l'Assemblée Nationale a enregistré le rapport ROCCA-SERRA. **Personne n'en a vraiment parlé** mais il s'agit d'une véritable bombe pour chacun des agents du réseau.

Le décor est planté en page 9 du rapport, le député craint que la DGFIP ne réussisse plus à accomplir ses missions suite aux restrictions budgétaires et à la réduction des effectifs :

« Pour mémoire, comme cela avait été relevé dans le rapport spécial pour le projet de loi de finances pour 2013, un précédent directeur général, M. Philippe Parini, avait déclaré qu'en termes d'effectifs la DGFIP était « arrivée à l'os ». Depuis lors, les réductions se sont poursuivies, mais tout en maintenant intégralement un large spectre de missions. Ce délicat numéro d'équilibriste – des missions toujours aussi importantes et des moyens toujours plus restreints – finira par affaiblir durablement notre administration fiscale, qui est encore à ce jour efficace et réactive. »

Au passage, le député fait un magnifique aveu : les politiques de réduction du personnel ne peuvent qu'aboutir à la disparition de très nombreuses missions et structures. Pour autant, il ne compte pas revenir en arrière.

En pages 19 et 20, le rapporteur ne fait que reprendre des pans entiers de la démarche stratégique contre laquelle **FO-DGFIP SAVOIE** a mené campagne lors des élections professionnelles :

« En conséquence le Rapporteur spécial se félicite des choix opérés par la DGFIP en matière d'investissement pour le prochain exercice. (...) l'administration fiscale a choisi de cibler ses projets d'investissement en se concentrant sur la dématérialisation des procédures. »

Pour lui la solution repose sur le développement d'une **e-administration**. Cependant, il y a un hic :

« Le Rapporteur spécial rappelle à nouveau que des réformes structurelles d'envergure – accompagnées d'éventuels abandons de missions – pourraient permettre de renforcer les missions les plus cruciales ».

En d'autres termes, les mesures d'austérité financières perdurant, il convient d'abandonner de nombreuses missions propres à la DGFIP. Les regroupements de services via des pôles régionaux ne sont pas une chimère. Chacun peut alors comprendre que la loi sur la mobilité, votée en 2009, va prendre tout son sens... au détriment de la qualité de vie des agents et de la pérennité de leur statut.

FO-DGFIP SAVOIE demande à tous les agents de prendre garde au maintien de leur statut.

Mais c'est en page 75, que de la conclusion du rapport est éloquente :

« les seules solutions pérennes pour le Rapporteur spécial consistent à encourager la polyvalence des agents de la DGFIP ». La polyvalence complète la mobilité et sonne dans la bouche du rapporteur comme l'exact opposé de la technicité.

FO-DGFIP SAVOIE demande à tous les agents de prendre garde au maintien de leur indemnité mensuelle de technicité.

FO-DGFIP 73 exige l'arrêt immédiat de la démarche stratégique.

FO-DGFIP 73 revendique des carrières attractives, des droits accessibles et renforcés, des conditions de travail dignes.

FO-DGFIP 73 accompagnera toute mobilisation locale ou nationale dans ce sens.

Le comité départemental **FO-DGFIP 73**